Article 31 du Règlement

difficultés à lire, à écrire et à calculer. On estime à dix milliards de dollars par année ce qu'il en coûte au Canada pour essayer de venir à bout de ce problème.

Ce qu'il faudrait, c'est une réforme de la politique. Il faut arrêter de réduire les fonds versés aux provinces au chapitre de l'éducation. Il faut arrêter d'imposer la taxe sur les produits et services à l'égard des livres. Enfin, il faut donner des emplois aux jeunes Canadiens pour qu'ils puissent retourner au collège et à l'université.

Je recommande vivement à tous les Canadiens qui souhaitent améliorer leur aptitude à lire, à écrire et à calculer de s'inscrire dès aujourd'hui auprès d'organismes qui offrent des programmes dans ces domaines, soit les écoles, les collèges et les universités.

[Français]

Ces programmes existent en français, en anglais, et dans d'autres langues.

Je souhaite à tous ceux et celles qui sont de retour dans les salles de classe une très bonne année scolaire.

[Traduction]

LE RÉFÉRENDUM NATIONAL

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, le 26 octobre, les Canadiens auront la possibilité de réaffirmer leur foi en ce pays à l'occasion du premier référendum national à se tenir depuis 50 ans.

La question ne sera ni longue, ni complexe. Elle pourrait ressembler à ceci: Consentez-vous à ce que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?

La question est simple, mais l'entente constitutionnelle ne l'est pas. Je crois que les Canadiens se prononceront en faveur du renouvellement du Canada s'ils comprennent les propositions.

Je demande instamment à tous les députés d'unir leurs efforts pour rehausser le débat et le porter à un niveau jamais atteint dans l'histoire politique du Canada. S'ils y parviennent, nul doute que les Canadiens réaffirmeront leur foi en ce pays le 26 octobre prochain.

M. CHANDER GROVER

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, il y a deux semaines, le tribunal des droits de la personne a sévèrement condamné le Conseil national de recherches du Canada pour avoir fait preuve de discrimi-

nation à l'endroit de M. Chander Grover, chercheur en optique de renommée mondiale.

Selon la décision rendue par le tribunal, parler de traitement dur et injuste envers M. Grover est bien insuffisant pour décrire le traitement humiliant, avilissant et destructeur dont il a été victime de la part du Conseil national de recherches du Canada.

Ce traitement s'est poursuivi même pendant l'audition de sa plainte par le tribunal et, pire encore, M. Perron, président du CNRC, et le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie ont été informés à plusieurs reprises des vexations constantes dont M. Grover était victime.

Je demande au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et à la ministre de la Justice de faire enquête et de faire ce qu'il faut pour que les personnes responsables d'avoir fait une telle tache à la réputation du Canada subissent les mesures disciplinaires qui s'imposent. Tant que nous n'aurons pas mis fin à la discrimination, nous gaspillerons les talents d'excellents chercheurs comme M. Grover.

[Français]

L'INDUSTRIE MINIÈRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, depuis plusieurs mois, j'interviens à Ottawa au nom des intervenants des secteurs de l'exploitation et de l'exploration minière au développement économique de notre région-ressources: l'Abitibi—Témiscamingue.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement fédéral poursuit des négociations avec le Québec relatives à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement minéral. Et, selon le ministre fédéral de l'Énergie, Mines et Ressources, dans sa lettre du 14 août 1992: «...les négociations continuent de progresser et une entente pourrait intervenir à la fin de l'été 1992.»

Une relance est nécessaire pour l'industrie minière. La population de l'Abitibi—Témiscamingue s'impatiente et veut que cette entente soit signée dans les plus brefs délais.

[Traduction]

LE TRAVAIL

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, hier, c'était la fête du Travail, une journée où les hommes et les femmes prennent le temps de se réunir en famille pour célébrer leur contribution à l'édification de la nation.